

# FORMATION

# Technicien de l'intervention sociale et familiale



**TISE**  
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION  
SOCIALE ET FAMILIALE



## UN DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Le diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale classé niveau 4 est délivré par la DRIEETS au nom du ministère chargé des Affaires sociales (*Décret du 1<sup>er</sup> mars 2006*).

## LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

*Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social : il a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion, contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale. Il intervient donc auprès de familles, de personnes isolées ou de personnes handicapées.*

*Son intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Pour ce faire, les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention (cadre de vie, alimentation, santé, gestion des ressources).*

*Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce sur le lieu habituel de vie, au domicile des personnes aidées, ou en établissement : centre d'hébergement, centre maternel, centre d'accueil d'urgence, structures œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance.*

*Les technicien de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique, l'intervention sociale et la mission confiée (annexe 1 de l'Arrêté du 25 avril 2006).*

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour l'entrée en formation.  
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

## OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser les techniques de la gestion de la vie quotidienne.
- Développer les capacités relationnelles permettant l'acquisition d'outils pour construire une relation professionnelle prenant en compte les différents acteurs.
- Adapter sa façon d'observer, d'agir et d'évaluer des situations en s'appuyant sur le potentiel des personnes, de l'action sociale et du territoire.
- S'approprier et construire une méthodologie de projet en travail social.
- Développer une capacité à saisir, au-delà de la demande, les besoins ainsi que les ressources des personnes à aider.
- Repérer et connaître les dispositifs essentiels d'aide et d'actions sociales en faveur des publics aidés afin d'informer, orienter, et accompagner vers les structures ou services adéquats.
- S'inscrire dans une éthique professionnelle.

## DURÉE DE LA FORMATION :

Une formation professionnelle étalée sur 2 années scolaires en formation initiale ou en situation d'emploi (dont contrat de professionnalisation).

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation (contacter le responsable de formation) en fonction des certificats ou diplômes possédés par le candidat.

Des dispenses de domaines de compétences peuvent être accordées par la DRIEETS en fonction des diplômes possédés par le candidat (contacter le secrétariat).

# MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

## Les conditions d'accès à la formation :

- **L'inscription se fait uniquement sur le site Internet** : [www.irtsparisidf.asso.fr](http://www.irtsparisidf.asso.fr)
- **Épreuve écrite d'admissibilité** d'une durée de 2 heures (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite).
- **Épreuve orale d'admission** d'une durée de 30 minutes (motivations et aptitudes relationnelles, adhésion au projet pédagogique de l'établissement disponible sur notre site Internet).
- **Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité** : les candidats à la formation menant au DETISF justifiant d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national visé par le ministre chargé de l'Enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat, d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4. Sont également dispensés les lauréats de l'Institut du service civique (*Arrêtés du 27/10/2014*) et du DEME.

## MÉTHODES MOBILISÉES

La formation réalisée se situe dans une perspective de professionnalisation visant l'acquisition de compétences professionnelles reconnues et validées par l'ensemble des acteurs de la formation. L'étudiant est au centre du dispositif pédagogique. Il est auteur et acteur de son parcours de professionnalisation. Nous mobilisons, entre autres, une pédagogie active, qui permet de mettre en partage l'expérience de l'étudiant, les connaissances dispensées par l'équipe de formateurs et l'intervention de professionnels. La formation propose des temps de mise en pratique (TP) en lien avec les actes du quotidien et des cours théoriques en articulation avec la formation pratique (stages).

### MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles, examen final, notation de la pratique professionnelle (DC1 : stage de seconde année). Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

## TARIFS

- Frais de sélection : Écrit 50 € - Oral 60 €
- Coût de la formation : 12 €/h de formation théorique, soit 11 400 €.

## FINANCEMENTS

### Les prises en charge financières possibles :

#### VOIE CLASSIQUE :

Statut étudiant : formation financée par le conseil régional d'Île-de-France.

#### STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Se renseigner auprès de Pôle emploi pour l'indemnité chômage (sous condition d'avoir une inscription).

#### SITUATION DE MAINTIEN DE SALAIRE / STATUT STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

- Pour les bénéficiaires d'un CPF de transition professionnelle : un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation.
- Pour les agents de l'État, des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière.

#### ALTERNANCE :

- **Contrat de professionnalisation** : un devis sera proposé à votre employeur
- **Contrat d'apprentissage** : renseignement auprès du CFA du Social : [cfadusocial@parmentieridf.fr](mailto:cfadusocial@parmentieridf.fr)

# MODALITÉS DE FORMATION :

## THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en six domaines de formation

- Domaine de formation 1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- Domaine de formation 2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- Domaine de formation 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Domaine de formation 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Domaine de formation 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- Domaine de formation 6 : Accompagnement social vers l'insertion

## PRATIQUE

1 155 heures soit 33 semaines de stage

Au moins un des stages doit permettre à l'étudiant d'intervenir au domicile des personnes aidées.

## NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF

## CALENDRIER D'ADMISSION



### Établissement de Paris

Épreuves écrites et orales prévues entre mai 2024 et septembre 2024

### Établissement de Melun

Épreuves écrites et orales prévues entre août et septembre 2024

*Sous réserve de modification.*

*Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.*

## INDICATEURS 2022 :

### Établissement de Paris :

- **Taux de réussite** : 100%
- **Taux de remplissage** : 56%
- **Taux d'abandon** : 19%
- **Nombre de la place** : 25 places dont 9 places financées par la région IDF

### Établissement de Melun :

- **Taux de réussite** : 100%
- **Taux de remplissage** : 36%
- **Taux d'abandon** : 50%
- **Nombre de la place** : 25 places dont 9 places financées par la région IDF

## CONTACTS

### IRTS PARIS

145 avenue Parmentier  
75010 Paris

#### Responsable de filière

Isabelle PATOU  
01 73 79 51 74  
ichareyrepato@parmentieridf.fr

#### Secrétaire pédagogique

Marilyne LASSADE  
01 73 79 51 70  
mlassade@parmentieridf.fr

#### Service admission

01 73 79 51 15  
admission75@parmentieridf.fr

#### Conseillère formation

Marie-France VERNE  
01 73 79 51 19  
mfverne@parmentieridf.fr

### IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon  
77000 Melun

#### Responsable de filière

Eva MENDY  
01 78 49 60 42  
emendy@parmentieridf.fr

#### Secrétaire pédagogique

Jessica VENDEUIL  
01 78 49 60 05  
jvendeuil@parmentieridf.fr

#### Service admission

01 78 49 60 10  
admission77@parmentieridf.fr

#### Conseillère formation

Aurélien MULARD  
01 78 49 60 19  
amulard@parmentieridf.fr



IRTS Paris Île-de-France  
**PARMENTIER**



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : septembre 2023



**IRTS** Paris Île-de-France  
**PARMENTIER**



**IRTSPARMENTIER.FR**

Mise à jour : septembre 2023